



APPEL A CANDIDATURE

FORMATION DE COURTE DUREE EN MAITRISE DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

1. Contexte

Le Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) est un projet des Centres d'Excellence Africains à impact (CEA-Impact) sur le développement socio économique de l'Afrique, financé par la Banque Mondiale (BM) avec l'appui technique de l'Association des Universités Africaines (AUA). Il regroupe les principaux acteurs nationaux de la recherche, de la formation et de l'expertise dans le domaine de l'énergie électrique auxquels sont associés des partenaires régionaux et internationaux.

L'énergie électrique est à la base de tout développement par la création de la majeure partie des activités créatrices de richesse contribuant à l'amélioration du Produit Intérieur Brut (PIB). Ainsi, les services énergétiques sont indispensables pour répondre aux besoins humains fondamentaux, diminuer la pauvreté et assurer le développement social. Mais en Afrique subsaharienne, environ 68% de la population n'ont pas accès à l'électricité et ce chiffre augmente à 86% dans les zones rurales. Ceci, à cause des déficits en énergie électrique qui se résument à :

- une inefficacité et insuffisance de la production, du transport et de la distribution de l'électricité ;
- une insuffisance de compétences spécifiques bien formées en la matière ;
- un manque de structures de formation et de recherche adéquates dans le domaine

A cet effet, le CERME lance un appel à candidature pour trois (03) formations de courte durée groupées, composées de trois (03) modules de quarante (40) heures chacun, dans le domaine de la production de l'électricité sur site isolé par le solaire photovoltaïque.

2. Critères de sélection des candidats

- Avoir le niveau Baccalauréat, Séries C, D & S de l'enseignement général, ou ;
- Avoir le niveau Baccalauréat, Séries F1, F2, F3, Ti & E de l'enseignement technique, ou ;
- Avoir le CAP, le BEP ou le BT dans la filière Electricité ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine de l'Electricité.
- Avoir payé des frais d'inscriptions, pour l'ensemble des 03 modules qui s'élèvent à **4 500 FCFA** non remboursables (soit **1500 FCFA** par module).

3. Inscription

○ Période :

Les inscriptions ont lieu du 06 au 13 Septembre 2021, les jours ouvrables de 7h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00.

○ Lieu :

Au secretariat du CERME, dans l'enceinte du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA), sise au Campus sud de l'Université de Lomé en face du Laboratoire de Chimie des Eaux, non loin de la Mosquée.

4. Durée de la formation

- Les formations durent du 13 Septembre au 09 Octobre 2021 et comprennent trois (03) modules déroulés selon le chronogramme ci-dessous.
- Les cours théoriques et pratiques par module ont lieu les jours prévus de 7h00 à 15h00 avec une heure de pose de 12h00 à 13h00.

5. Chronogramme de la formation

N°	Module	Période	Masse horaire
1	Etude, dimensionnement, conception et maintenance d'une installation photovoltaïque en site isolé	Du 13 au 18 Septembre 2021	40 heures
2	Autoconsommation photovoltaïque	Du 20 au 25 Septembre 2021	40 heures
3	Energie photovoltaïque au service de l'éclairage	Du 04 au 09 Octobre 2021	40 heures

NB : Chaque module suivi jusqu'à la fin (40 heures) est sanctionné par une attestation.

6. Coûts de la formation

La participation aux trois (03) formations est conditionnée au paiement d'une somme de **30 000 FCFA** comme frais de formation pour l'ensemble des trois (03) modules.

7. Modalités de paiement

Le paiement des frais d'inscription et de formation se fait par versement bancaire. Les informations nécessaires à la modalité de paiement sont disponibles sur la fiche d'inscription à retirer au secrétariat.

NB : Pour toute information complémentaire, veuillez appeler au (+228) 90 09 44 01 ou (+228) 96 19 97 87 ou encore envoyer un e-mail à cerme_ul@univ-lome.tg

Fait à Lomé, le 06 septembre 2021

Le Directeur




Prof Ayité Sénah A. AJAVON
Ingénieur Electroénergéticien